

Communauté de communes : Des Canaux et Forêts-en-Gâtinais			Données Numériques	Plan des gestionnaires
A4	Entretien des cours d'eau non domaniaux	X Fossé de Grand Champ Fossé des Poucets Fossé de la Haie Bras de la Noue-Nazare Bras le Pontet Rû de Dandelot GESTIONNAIRE : DDT45 / SEEF 131 rue du Faubourg Bannier 45045 ORLEANS Cedex		
EL7	Servitudes d'alignement	X RD39 GESTIONNAIRE : CD du Loiret Direction des Routes Départementales		
I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et distribution de gaz	X Arrêté Préfectoral n°2016-020 du 04/10/2016 Canalisation de transport de gaz naturel Liaison Mery-sur-Cher – Château-Landon PMS (bars) : 67,7 DN : 500 Longueur (m) : 2486,02 Implantation : enterré SUP 1 : 195,00 SUP 2 : 5,00 SUP 3 : 5,00 GESTIONNAIRE : GRT GAZ Immeuble Bora 6 rue Raoul Nordling 92270 BOIS-COLOMBES	X	X
INT1	Servitudes relatives au voisinage des cimetières	X Cimetière communal GESTIONNAIRE : EPCI	X	X
JS1	Servitudes de protection des installations sportives	GESTIONNAIRE : DDJSCS 122 rue du Faubourg Bannier 45000 ORLEANS Cedex		

<p>PT2</p> <p>Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles</p>	<p>X</p>	<p>Liaison hertzienne Bellegarde – Lorris, tronçon Quiers-sur-Bezonde – Lorris Décret du 3 décembre 1985 Zone spéciale de dégagement de 100m de largeur à l'intérieur de laquelle l'altitude ou la hauteur maximale des obstacles varie de 153 m NGF depuis le centre hertzien à 138m NGF. Ce plafond est ensuite défini en limite de territoire communautaire par hauteur maximale de 25m au-dessus du sol.</p> <p>GESTIONNAIRE : France Télécom UPR Ouest – DT Centre Val de Loire 18-22 avenue de la République 37700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS</p> <p>Liaison hertzienne Paris – Bourges, tronçon Rumont – Les Choux Décret du 18 août 1962 Zone spéciale de dégagement de 500m de largeur à l'intérieur de laquelle l'altitude maximale des obstacles est limitée à 145 m NGF au Nord et à 150 m NGF au Sud.</p> <p>GESTIONNAIRE : Direction Opérationnelle des Télécommunications du réseau national 13 Boulevard Martin Luther King 44000 NANTES Cedex</p>	<p>X</p>	<p>X</p>
<p>T7</p> <p>Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement</p>	<p>X</p>	<p>Dégagement extérieur de l'aérodrome d'Orléans - Bricy. Altitude maximale des obstacles massifs limitée à 272 NGF. Arrêté interministériel du 30 novembre 1979.</p> <p>GESTIONNAIRE : DGAC</p>	<p>X</p>	<p>X</p>